



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

The National Battlefields
Commission

RAPPORT DE 2002-2003

SUR L'APPLICATION DE LA

LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

OCTOBRE 2003

- 1. Expliquer comment vos politiques, vos programmes et vos pratiques renforcent la capacité des personnes et des communautés de toutes les origines de contribuer à l'évolution continue du Canada. Veuillez préciser toute mesure ou tout indicateur de rendement utilisé pour évaluer votre rendement.**

La Commission des champs de bataille nationaux, gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier d'un parc historique de première importance dans l'histoire du Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. Ce parc est situé dans la ville de Québec et les gens sont en majorité d'origine québécoise francophone. Il est donc évident que la diversité ethnique se fait peu sentir par rapport à d'autres régions du pays.

La Commission offre des activités et des services d'abord aux gens de la grande région de Québec. Cependant, ayant également une clientèle touristique provenant de partout du Canada et de l'étranger, elle tente de rejoindre toutes les clientèles quelle que soit leur diversité ethnique et les incite à participer ou à enrichir leurs connaissances par des services (expositions au Centre d'interprétation, dans les tours Martello 1 & 2, à la Maison de la découverte, les tours guidés en autobus et les spectacles au kiosque Edwin-Bélanger), des animations (programmes éducatifs pour la clientèle scolaire, les terrains de jeu, les aînés et le grand public) ou attractions (le jardin Jeanne d'Arc, les monuments, etc.) susceptibles de satisfaire toutes les ethnies. Plusieurs de ces activités contribuent à faire connaître l'histoire du Canada et ainsi à mieux comprendre la réalité culturelle. De plus, elle continue de développer des partenariats avec divers organismes multiculturels qui participent à ses activités, dont notamment les autochtones (reconstitution des batailles).

- 2. Expliquer comment vos politiques, vos programmes et vos pratiques accroissent la compréhension et le respect de la diversité des membres de la société canadienne. Veuillez préciser toute mesure ou tout indicateur de rendement utilisé pour évaluer votre rendement.**

La Commission offre aux usagers et visiteurs du parc différentes activités culturelles, des animations et des expositions portant principalement sur l'histoire du Canada. De plus, elle permet certaines activités culturelles sur son territoire. Ainsi, elle favorise l'accroissement de la compréhension des

Canadiens et des Canadiens à l'égard de la diversité culturelle, plus particulièrement par des spectacles au kiosque Edwin-Bélanger mettant en vedette des représentants de diverses communautés culturelles du Canada. À ce jour, aucune évaluation n'a été établie, mais de par ses observations, elle a pu constater une participation multiculturelle à ses divers services et activités.

3. Décrivez comment votre organisme recueille des données statistiques en vue d'élaborer des politiques, des programmes et des pratiques qui tiennent compte de la réalité multiculturelle du Canada. Veuillez décrire toute étude entreprise.

Aucune donnée statistique n'a été recueillie, ni aucune étude entreprise. Cependant, la Commission demeure à l'écoute de sa clientèle et tente d'intégrer des activités représentatives des diverses communautés multiculturelles dans ses programmes.

4. Comment votre organisation fait-elle usage, le cas échéant, des compétences linguistiques et de la compréhension culturelle des personnes de toutes les origines ? Veuillez fournir des exemples.

La Commission fait usage des compétences linguistiques de son personnel du poste de l'accueil. Il arrive parfois que ses employés, au poste d'accueil, servent sa clientèle en italien ou en espagnol. De plus, la Commission offre à ses visiteurs une exposition multimédia intitulée « Odyssée Canada » portant sur l'histoire du Canada, en japonais et en espagnol en plus de l'offrir en anglais et en français. Également, il est possible à ces visiteurs d'être informé sur l'histoire des tours Martello dans les 4 langues mentionnées.

Dans la publicité des activités destinées au grand public ou à la clientèle scolaire, la Commission essaie d'utiliser des images représentant la diversité ethnique, lorsqu'elles sont disponibles.

De plus, la Commission invite différentes ethnies à participer aux activités organisées par la Commission permettant ainsi aux Canadiens et aux Canadiennes de connaître une nouvelle culture et de tenir compte de la réalité multiculturelle du Canada.

5. Comment votre organisation veille-t-elle à ce que les Canadiens de toutes les origines jouissent de chances égales d'obtention d'emploi ou d'avancement professionnel ?

La Commission maintient toujours l'accès aux postes à toutes les communautés culturelles. Les candidats ou employés de quelle que communauté que ce soit ont des chances égales d'emploi et d'avancement au sein de la Commission, sujet toutefois au plein respect du principe du mérite.

Les activités de la Commission se déroulant uniquement dans la ville de Québec, les candidats à différents postes sont majoritairement des gens d'origine québécoise. Toutefois, la Commission ne fait aucunement abstraction des gens provenant d'autres communautés culturelles. La Commission est sensible à cette préoccupation et entend poursuivre dans cette voie.

6. Votre institution dispose-t-elle d'un processus d'examen des politiques et des programmes déjà en place en regard de la politique de multiculturalisme ? Si un tel processus existe, des modifications ont-elles été apportées aux politiques ou aux programmes à la suite de cet examen ?

Le processus d'examen des politiques et des programmes de la Commission est intégré à l'ensemble des autres processus de gestion. La Commission demeure à l'écoute de sa clientèle pour tout commentaire et apporte les correctifs nécessaires au besoin, toujours en vue d'offrir un service ou un programme de qualité supérieure.

7. Décrivez vos priorités d'avenir et les mesures à prendre pour assurer le respect de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Dans la mesure du possible, la Commission tente de répondre à la diversité culturelle en améliorant continuellement ses services aux Canadiens et aux Canadiennes et ainsi rejoindre un plus grand nombre de visiteurs quelles que soient leurs origines. Son souci de satisfaire le public et de donner des services de qualité constitue l'une de ses priorités. Les services sont donc accessibles également à tous sans aucune restriction ou désavantage.

Dans l'avenir, elle entend maintenir la présentation de spectacles au kiosque Edwin-Bélanger portant sous le thème « Musique du monde » dont notamment la musique espagnole, tsigane, arabe, africaine, québécoise et jamaïcaine. Ainsi les Canadiens et les Canadiennes pourront continuer de bénéficier d'une diversité culturelle et enrichir leurs connaissances à cet égard.

De plus, la Commission entend maintenir la présentation de l'exposition multimédia « Odyssée Canada » en 4 langues permettant ainsi à un plus grand nombre de visiteurs d'enrichir leurs connaissances sur l'histoire du Canada.

Également, elle continue ses démarches dans le développement des partenariats avec divers organismes multiculturels pour ses activités.

Comme autre priorité, la Commission verra à instaurer un processus pour recueillir des données statistiques. Cependant, le parc des Champs-de-Bataille, d'une superficie d'environ 108 hectares, est libre d'accès et ouvert à tous les visiteurs sans aucune restriction, ni contrôle d'accès. Il ne sera possible à la Commission de recueillir ces données statistiques que dans des postes d'accueil.

8. Personnes responsables de l'élaboration du rapport :

Louise Germain, secrétaire adjointe
390, av. de Bernières
QUÉBEC, Qc G1R 2L7

Numéro de téléphone: (418) 648-7289
Numéro de télécopieur: (418) 648-3638
Courriel : louise.germain@ccbn-nbc.gc.ca

Anne Chouinard, adjointe administrative
390, av. de Bernières
QUÉBEC, Qc G1R 2L7

Numéro de téléphone: (418) 648-2540
Numéro de télécopieur: (418) 648-3638
Courriel : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca

